

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir
des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

DIVERS

FI32677

AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

par Maître Taniev
LABÉJOF

Par acte du 2 septembre 2025 à Fort-de-France, enregistré le 5 septembre 2025 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Fort-de-France n°2025 00019545 référence 9724P31 2025 A 02784, la SARL RESTAU DILLON, nom commercial BURGER STEACK HOUSE, au capital de 30.000 € immatriculée au RCS Fort-de-France sous le n°792 677 841, siégeant sis 1 avenue Jean-Marie Tjibaou Squadra à Logement 1, 97200 Fort-de-France, a cédé à la SARL KAY LÉLÈNE, au capital de 1.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France sous le n°833 959 828, siégeant sise résidence Manikou 2, bâtiment 29, porte 9, quartier Desfarges, 97211 Rivière-Pilote, représentée par son représentant légal, le fonds de commerce de restauration exploité sous le nom commercial « BURGER STEACK HOUSE » et sous l'enseigne « KAY LÉLÈNE » sis zone Les Mangles Acajou, immeuble OZIER LAFONTAINE, et reposant sur la parcelle cadastrée section AX n°170, 97232 Le Lamentin, au prix de 70.000 €.

Entrée en jouissance le 1er septembre 2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Taniev LABÉJOF sis A. n°6, imm. Kalinago 8 boulevard de la Marne 97200 Fort-de-France, chez qui domicile est élu.

Pour avis

FI104167

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

RG 25/00044

Il sera procédé le **MARDI 14 OCTOBRE 2025 à 10 HEURES ET SUIVANTES** à l'audience des criées du Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE, cité judiciaire, 35 boulevard du Général de Gaulle - 97200 FORT DE FRANCE, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une parcelle de terre, située sur la commune de SCHOELCHER (97233), sise quartier de Terreville 1 rue du Cercle, cadastrée section AC n° 335 pour une contenance de 10a 75ca et AB n° 385 pour une contenance de 3a 50ca.

Selon procès-verbal de description dressé le **3 juillet 2025** par la SCP JC MONIER & P. JULIAN & S. LUCENA-SERRANO & G. BEAUREGARD, prise en la personne de Maître Gaëtan BEAUREGARD :

Une parcelle de terre formée par la réunion de deux portions cadastrées section AC n° 335 pour une contenance de 10a 75ca et AB n° 385 pour une contenance de 3a 50ca.

Le bien est libre de toute occupation.

Mise à prix : **CENT DIX HUIT MILLE EUROS (118.000 EUROS)**

Les enchères s'ouvriront sur les mises à prix indiquées ci-dessus et sont portées à prix indiquées par ministère d'avocats inscrits au barreau de FORT-DE-FRANCE.

En cas de défaut d'enchères, la vente de l'immeuble pourra se poursuivre sur baisses successives de mise à prix de

10%, sans nouvelle publicité.

Le cahier des conditions de vente auquel est annexé le procès-verbal de description de l'huissier a été déposé au greffe des saisies immobilières, où toute personne peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de Maître Julien FRADIN de BELLABRE, avocat soussigné

La visite des lieux se déroulera le **vendredi 19 septembre 2025 de 09H30 à 10H30.**

Il convient de s'adresser à la SCP JC MONIER & P. JULIAN & S. LUCENA-SERRANO & G. BEAUREGARD, Huissiers de justice à SCHOELCHER (97233),

Tel : 0596.61.09.62.

SOUS TOUTES RESERVES

Pour tous renseignements s'adresser au Cabinet Julien FRADIN de BELLABRE par mail : contact@jfb-avocats.com

DISSOLUTION

FI104174

Société Civile Immobilière de construction vente "Les Styraxs" au capital de 1 500 euros ayant son siège social C/O Mr Eric BAKER Quartier Régale 97211 RIVIERE PILOTE immatriculée 841 991 771 00012 R.C.S de Fort de France L'AGE du 17 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé comme liquidateur M. Eric BAKER et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Fort de France.

TRIBUNAUX

FI32668

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT LA CONVERSION
DU REDRESSEMENT
EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 24/00070 - N°
Portalis DB3X-W-B7I-TJ6V

Le **27 Mai 2025**, le **Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE** a prononcé la conversion du redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :

La **MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES, OUVRIERS ET AGENT DE L'ETAT DE MARTINIQUE**

29 Rue Moreau de Jonnes

BP 665

97200 FORT-DE-FRANCE

SIREN : 314 047 093

Activité : **Autres Assurances - Centre de Santé Dentaire**

Date de la Cessation des paiements :
31 Décembre 2023

* juge commissaire titulaire **Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT DE FRANCE**

* mandataire judiciaire :

La **SELARL MONTRAVERS YANGTING**, Représentée par Me Marie-Hélène MONTRAVERS, en qualité de mandataire liquidateur

6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS

*Maintient l'administrateur judiciaire jusqu'au **15 Juin 2025** :

La **SELARL DETROIT**, Représentée par Me **Chalres-Henri CARBONI**

4, Bld de Verdun - 97200 FORT DE FRANCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Abonnez-vous
en
un clic

www.lelegis.fr

Téléphone :

06 90 25 89 84

Mail :

contact@lelegis.fr